

UGTG contre la mairie : À Port-Louis la grève dure et coûte cher

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

15 avril 2024



L'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) et ses affiliés (neuf salariés) ont bloqué la mairie de Port-Louis les mercredi 10 et jeudi 11 avril. Les deux entrées de l'édifice ont été entravées à l'aide de pneus usagés et encombrants. Le syndicat proteste contre l'annulation prononcée par le tribunal administratif de Basse-Terre, d'arrêtés qu'avait pris le maire Jean-Marie Hubert.

Ces arrêtés attribuaient aux neuf salariés affiliés à l'UGTG un avancement dans leur grade, synonyme d'augmentation de salaire. Cette décision du tribunal est intervenue à la suite de la requête d'un autre syndicat, la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC).

À l'origine de ce qui est devenu un sac de nœuds, se cache une coupable carence imputable à l'ancienne équipe municipale. 38 agents municipaux ont vu leur carrière figée pendant plusieurs années lors de la mandature de Victor Arthein, alors qu'ils étaient inscrits au tableau d'avancement. *« Le maire Jean-Marie Hubert a été sensible à cette injustice et nous a demandé d'essayer de reconstituer autant que possible la carrière de ces agents »* explique Catherine Cosaque directrice générale des services de la mairie de Port-Louis (photo ci-dessus). *« Nous l'avons fait chaque fois que nous avons pu budgétiser un poste. Plus de la moitié des agents ont pu en bénéficier. Il en est resté dix. »*

Installée à son bureau, Catherine Cosaque est d'une affabilité et d'un grand calme. Ses mots trahissent son sens de l'altérité. Sur le mur qui se dresse derrière elle, sont inscrites deux phrases qui cadrent avec son discours : *« Nous sommes aussi forts que nous sommes unis. Nous sommes aussi faibles que nous sommes désunis »*. Catherine Cosaque insiste : *« Je comprends leur combat. Ce sont des petites gens qui ne gagnent pas grand-chose. Mais nous ne pouvons pas réécrire l'histoire. Le maire a la capacité de faire évoluer le personnel mais encore faut-il que la commune en ait la capacité financière. Et puis figurer au tableau d'avancement n'ouvre pas un droit. C'est compliqué de leur faire comprendre »*.

De fait, le jugement du tribunal administratif est un retour de manivelle. L'UGTG a forcé la main au maire. Ce dernier a pris des arrêtés pour tout le monde y compris sur la période comprise entre 2017 et 2019. Avant donc son arrivée à la tête de la mairie. Et ce, alors qu'il n'y avait pas de poste budgétisé.

Mais Jean-Marie Hubert avait pris soin d'informer le syndicat du recours de la CFTC et du risque juridique encouru. *« Nommer des agents sur des postes qui ne sont pas budgétés est illégal. Vous prenez le risque que le tribunal annule ces arrêtés »* leur avait dit en substance Jean-Marie Hubert lors d'une réunion.

Le maire a pris les arrêtés mais a gelé les rappels en attendant la décision du tribunal. Sinon les neuf agents concernés auraient eu à rembourser les sommes indues. Le maire a même proposé aux neuf irréductibles une indemnité de perte de chances. Refusé !

Pour faire plier le chef d'édilité, le syndicat mène contre la municipalité une guérilla depuis 2021. Selon un cadre de la mairie, au total cela fait neuf mois de grèves cumulées sans compter régulièrement les grèves perlées. *« J'ai fait les comptes. La grève a coûté un million d'euros à la ville depuis 2021. Pas de ramassage d'ordures. Nous sommes obligés de payer des prestataires externes, du carburant, des camions. Nous avons perdu des subventions. Pour six ou sept grévistes toute la mairie est bloquée. Pas de mariage, pas d'enterrement »*, déplore à son tour Catherine Cosaque.

Dans ce bras de fer avec le maire, la DGS ne voit que les revendications syndicales de gens qui ne cherchent qu'à améliorer leur ordinaire. Tout le monde n'est pourtant pas du même avis. C'est le cas de ce cadre rencontré dans les escaliers qui mène à l'étage de la mairie. Il estime que cette grève cache un combat politique déloyal. Selon lui, Michel Madassamy le chef de file des grévistes UGTG serait un agent électoral en mission pour Victor Arthein. *“Son Travail c'est de déstabiliser la municipalité afin de préparer le terrain pour Arthein qui de toute façon sera candidat en 2026”*, prévient-il.

Le fonctionnaire rajoute que Michel Madassamy s'arrange pour ne déclencher des grèves que lorsqu'il est en congé. Car les jours de grève ne sont pas payés. *« Vendredi Mada était au travail à 6 h 30 du matin. La grève est suspendue”*, ironise-t-il. Jusqu'au prochain congé de Mada ?